

Une petite cérémonie et une conférence se sont tenues mardi dans la capitale hongroise pour commémorer le 150e anniversaire de l'émancipation des Juifs en Hongrie. Le représentant du gouvernement s'est félicité d'une « renaissance de la culture juive en Hongrie ».

Lors d'une conférence organisée dans le cimetière budapestois de Fiumei út, à l'occasion de l'anniversaire de cet événement historique, le Secrétaire d'Etat à la protection sociale et patrimoniale, Csaba Latorcai, a souligné les actions de son gouvernement en faveur du développement de la culture juive en Hongrie, via notamment la restauration de synagogues en Hongrie mais aussi dans les pays voisins.

« Nous devons être prêts à nous écouter les uns les autres et nous devons essayer de comprendre et d'accepter nos différences, tout en renforçant ce que nous partageons », a déclaré Csaba Latorcai. « La survie et le renforcement de l'Europe et de la Hongrie doivent être recherchés dans les profondeurs de la foi enracinée dans les traditions judéo-chrétiennes et à travers un dialogue sincère ».

Le représentant du gouvernement s'est également félicité d'une « renaissance de la culture juive en Hongrie ». Celle-ci est favorisée, selon lui, par les actions menées par son gouvernement depuis sept années. Csaba Latorcai a affirmé que la culture juive avait grandement participé à la modernisation de la Hongrie au tournant du 20e siècle, et déploré que cet élan fut brisé par « les dictatures de ce siècle », rappelant les 600 000 victimes de l'Holocauste hongrois et le sort des victimes de la dictature communiste.

C'est l'empereur François-Joseph qui émancipa tous les Juifs de l'Empire austro-hongrois, lors du compromis de 1867 qui fonda la double monarchie. Cette émancipation consista à octroyer aux Juifs l'intégralité des droits juridiques, à titre individuel. Il fallut toutefois attendre 1895 pour que le judaïsme soit mis à pied d'égalité avec le christianisme.

L'historien Robert Rozett rappelle qu'à l'époque il y avait débat entre « la revendication inconditionnelle d'égalité des droits pour les Juifs », « la volonté de subordonner l'émancipation des Juifs à leur assimilation au sein de la nation hongroise » et « le refus pure et simple de leur accorder l'égalité sous prétexte que leurs traits de caractère invétérés interdisaient toute assimilation ».

^[1]Robert Rozett : [La Hongrie et les Juifs. De l'âge d'or à la destruction, 1895-1945.](#)

L'émancipation permit aux Juifs d'accéder et de prospérer dans les domaines de l'industrie, du commerce, des arts et sciences et des professions libérales. La concurrence faite aux classes bourgeoises traditionnelles stimula l'antisémitisme et incita le régent Horthy à instaurer le numerus clausus en 1920, considéré comme la première loi antisémite en Europe, comme le détaillait l'historienne Catherine Horel à notre micro.

[Catherine Horel raconte Horthy, le « Pétain](#)

[hongrois »](#)

Photo : En 1947, devant la synagogue de la rue Rumbach à Budapest. ([Fortepan](#))

Notes

Notes

↑ 1 Robert Rozett : [La Hongrie et les Juifs. De l'âge d'or à la destruction, 1895-1945.](#)